

Mgr Prince, délégué à cette fin, et ils furent reconnus par le saint-Siège le 6 juillet 1852.

Une fois qu'ils ont été ainsi approuvés par Rome, et régulièrement promulgués par les évêques dans leurs diocèses respectifs, les décrets d'un concile provincial ont force de loi pour toute la province, et ne peuvent être révoqués que par le Souverain Pontife ou par un concile provincial subséquent.

Le seul survivant des évêques qui assistèrent au premier concile est Mgr de Charbonnel, qui est aujourd'hui archevêque de Sozopolis et religieux de St François Mérido et demeure en France.

\* \* \*

C'est à la suite du premier concile, et à la demande des Pères, que furent créés le 8 juin 1852, les sièges des Trois-Rivières, et de St-Hyacinthe ; Mgr Cooke fut nommé évêque du premier diocèse ; le second eut pour titulaire Mgr Prince.

Mgr Joseph Larocque fut ensuite choisi comme coadjuteur de Mgr Bourget, le 6 juillet de la même année.

D'un autre côté, les diocèses de la région du Golfe se séparèrent complètement de Québec, et formèrent une nouvelle province ayant à sa tête, comme métropolitain, l'évêque d'Halifax Mgr Walsh.

\* \* \*

Le deuxième concile fut encore convoqué par Mgr l'archevêque Turgeon, et se réunit le 22 mai 1854.

Les évêques présents étaient NN. SS. Bourget, de Montréal, P. Phelan, coadjuteur de l'évêque et administrateur du diocèse de Kingston, I. C. Prince, évêque de St-Hyacinthe, J. E. B. Guignes, évêque de Bytown, A. F. M. de Charbonnel, évêque de Toronto, T. Cooke, évêque des Trois-Rivières.

On y voyait aussi, mais ayant voix délibérative seulement, Mgr C. F. Baillargeon, coadjuteur de l'archevêque de Québec, et Mgr J. Larocque, coadjuteur de l'évêque de Montréal.

Le chapitre de Montréal était représenté par M. P. A. Pinsonneault.

Il y eut trois sessions pendant lesquelles furent proclamés plusieurs décrets qui furent reconnus ensuite par le saint-Siège le 7 juillet 1855. Les évêques qui portèrent la parole au peuple furent NN. SS. Bourget, Phelan, en anglais, et Guignes.

Les Pères de ce concile demandèrent au saint-Siège l'annexion à St-Hyacinthe des paroisses de St-Antoine, St-Marc, Belœil, d'une partie de St-Ours et de Sorel : l'indult fut accordé le 13 mai 1855.

\* \* \*

Vu la maladie de Mgr Turgeon, le troisième concile fut présidé par Mgr C. F. Baillargeon, évêque de Tloa, et administrateur de l'archidiocèse. Les travaux furent inaugurés le 13 mai 1863.